



Monsieur GARNIER Gérard
Maire de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville
8, rue Marcel Honorat
13990 Fontvieille

Aix-en-Provence, le 20 mai 2026

Objet : Préavis de grève pour les journées du 29 mai 2026, 30 mai 2026, 31 mai 2026, 1^{er} juin 2026, 2 juin, 3 juin 2026, 4 juin 2026, 5 juin 2026.

Monsieur le Maire,

Suite à une sollicitation des agents, nous vous avons rencontré le 18 mai 2026.

Lors de cette rencontre, nous vous avons fait état des légitimes revendications des agents de la collectivité.

Pour rappel, les revendications étaient les suivantes :

- Remplacement des agents en cas d'absences dans le service cantine afin de pouvoir rendre un service public de qualité aux usagers de la cantine scolaire, c'est-à-dire les enfants de Fontvieille ;
- Augmentation de 100€ de l'IFSE pour l'ensemble des agents de la collectivité ;
- Mise en place de matériel ergonomique permettant une amélioration des conditions de travail des agents de la collectivité ;
- Augmentation de l'indemnité de déplacement pour les agents pouvant en bénéficier ;
- Prise en compte de la pénibilité dans le calcul du temps de travail comme le prévoit la réglementation ;

Compte tenu des réponses apportées durant notre entretien, et afin de faire valoir les droits et les revendications des agents, la Coordination Syndicale Départementale CGT dépose un préavis de **grève de 0 heure à 24 heures couvrant l'ensemble des agents et des salariés de la commune** pour les journées du **29 mai 2026, 30 mai 2026, 31 mai 2026, 1^{er} juin 2026, 2 juin, 3 juin 2026, 4 juin 2026, 5 juin 2026**.

Conformément à la réglementation, notre organisation est disponible pour toutes négociations sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos syndicales salutations

Pour la CSD CGT
Des Bouches du Rhône

Johnny Benoit